



13 mars 2020

SUSPENSION DES VISITES AUX PATIENTS ET AUX RÉSIDENTS

Par mesure de prévention face à la pandémie du coronavirus COVID-19, nos hôpitaux ainsi que nos CHSLD suspendront temporairement les visites aux patients, l'accompagnement de patients aux cliniques externes et les visites aux résidents. Afin d'assurer leur protection et d'éviter la propagation dans les hôpitaux et CHSLD, seul le personnel est admis, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

CLSC – ACTIVITÉS DE GROUPES ANNULÉES

Il a été décidé, par mesure de prévention face à la pandémie du COVID-19, de suspendre pour une durée indéterminée les activités de groupes prévus dans les CLSC.

CENTRES DE JOUR ET DE RÉPIT – ORGANISME LE TEMPS D'UNE PAUSE

Toutes les activités des centres de jour et de répit, incluant les activités de l'organisme communautaire le Temps d'une pause, sont également suspendues.

CAFÉTÉRIA – Précision

Les cafétérias demeurent ouvertes mais nous demandons aux employés qui ont la possibilité de consommer la nourriture hors de la cafétéria de privilégier cette option afin d'éviter les rassemblements de plus de 250 personnes, tel que demandé par le gouvernement Legault plus tôt aujourd'hui.

FOIRE AUX QUESTIONS

En raison du nombre important de questions que nous recevons, une foire aux questions sera déposée dans l'intranet, section COVID-19, au cours de la journée. Nous vous invitons à la consulter régulièrement si vous avez des questions afin de désengorger la réponse téléphonique des services en soutien.

ACCÈS CONTRÔLÉ AUX INSTALLATIONS

Une mesure exceptionnelle a été mise en place afin d'éviter la propagation de la COVID-19. Cette mesure permettra d'encadrer la circulation dans les installations par le contrôle de l'accès aux différents bâtiments.

Jusqu'à nouvel ordre, voici les accès pour les employés et les usagers dans nos centres hospitaliers. D'autres informations suivront pour les CHSLD et les CLSC.

Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS

Installation	Employés	Usagers
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	Centre de services ambulatoires <ul style="list-style-type: none"> • Entrée des employés • Carte magnétique obligatoire 	Centre de services ambulatoires <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale • De 6 h à 20 h
	Pavillon Marcel-Lamoureux <ul style="list-style-type: none"> • Entrée sous l'urgence • Carte magnétique obligatoire 	Urgence <ul style="list-style-type: none"> • En tout temps
	Centre de recherche Guy-Bernier <ul style="list-style-type: none"> • Carte magnétique obligatoire 	Radio-oncologie <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale • De 7 h à 18 h
	Pavillon Rachel-Tourigny <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale • Carte magnétique obligatoire 	Pavillon Raymond-Barcelo <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale • Du lundi au samedi de 6 h à 00 h 30
	Pavillon des internes <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale • Carte magnétique obligatoire 	
	ATTENTION ne jamais transiger par les quais de réception	
Hôpital Santa Cabrini Ospedale	Porte arrière réservée au personnel <ul style="list-style-type: none"> • Jeton obligatoire 	Entrée principale <ul style="list-style-type: none"> • De 6 h à 18 h
	ATTENTION : ne jamais transiger par les quais de réception	Urgence <ul style="list-style-type: none"> • En tout temps
		Clinique externe <ul style="list-style-type: none"> • Selon l'horaire habituel
Institut universitaire en santé mentale de Montréal *** Accès identiques pour les usagers et le personnel	Pavillon Bourget <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale 24h/24 • Porte arrière de 6 h à 18 h 	
	Pavillon Lahaise <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale de 6 h à 18 h 	
	Pavillon Cloutier <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale de 6 h à 21 h 	
	Pavillon Riel <ul style="list-style-type: none"> • Entrée principale de 6 h à 21 h 	
	Pavillon Bédard <ul style="list-style-type: none"> • Tous les accès verrouillés 	
	Jeanne-Le Ber	

Coronavirus Topo COVID-19



Pour le personnel du CIUSSS

Installation	Employés	Usagers
	<ul style="list-style-type: none">• Entrée principale et l'entrée du P2 sous contrôle d'accès	

LIGNE DÉDIÉE AUX EMPLOYÉS

Une ligne dédiée aux employés a été ouverte. Si vous avez des préoccupations ou des questions, n'hésitez à appeler le 514 251-4072, de 7 h à 20 h 7 jours sur 7.

CODE DE PAIE ISOLEMENT COVID-19

Si vous êtes en isolement obligatoire, vous devez écrire à votre relevé de présence le code PANAP. On vous rappelle qu'avant de vous mettre en isolement obligatoire, vous devez communiquer avec votre gestionnaire.

SUPPORT DU JETON TÉLÉACCÈS

En raison du surplus de l'achalandage de téléaccès, le MSSS demande de restreindre les appels à la DGTI. Veuillez plutôt contacter notre centre de service au 5656 pour tout problème avec votre jeton de téléaccès. Ceci n'inclut pas les nouvelles demandes, pour celles-ci, vous devez continuer d'utiliser le formulaire Octopus. Il faut toutefois prévoir un délai plus long qu'à l'habitude pour l'obtention de ce dernier, résultant de l'augmentation substantielle des demandes.

EN BREF

La Ville de Montréal rehausse son niveau d'intervention en conformité aux directives émises par le gouvernement du Québec, en annonçant l'annulation de tous ses événements publics intérieurs de plus de 250 personnes. La Ville ferme également, à partir de vendredi le 13 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, tous ses centres communautaires, lieux culturels, bibliothèques, piscines, arénas et installations sportives, tels que le Planétarium, le Jardin botanique et le Centre Claude-Robillard. La Ville suspend aussi toutes les visites publiques de l'Hôtel de Ville ainsi que les consultations publiques prévues au calendrier, sauf celles prévues par la loi.

Suite aux annonces ministérielles, certaines commissions scolaires ont décidé de fermer de manière préventive aujourd'hui en attendant de nouvelles directives.